

(1)

(N° 79.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 25 JANVIER 1876.

Budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1876 (1).

AMENDEMENT.

ART. 108. — *Bibliothèque royale. — Matériel et acquisitions.*

Porter le crédit de 50,000 francs à 63,000 francs dont 13,000 francs pour charges extraordinaires.

DELCOUR.

(1) Budget, n° 96, VI (session de 1874-1875).
Rapport, n° 49.
Amendements, nos 72 et 74.
Rapport sur des amendements, n° 76.